

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

N°232

En exercice : 49

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Présents : 40

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 NOVEMBRE 2018

L'AN deux mille dix huit, le 21 novembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 14 novembre 2018, s'est réuni en Mairie à 19 heures sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, KOUAME Akoua Marie, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, FAGARD Alice, SANON Guillaume, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, RACHEDI Hakim, LENZI Ling, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, ALVES Presilya.

Excusés :

Représentés par :

Madame Danielle MARINO

Monsieur Jean-Jacques KARMAN

Monsieur Patrick LE HYARIC

Monsieur Pascal BEAUDET

Madame Hana RABAH

Madame Mériem DERKAOUI

Monsieur Jean-Yves VANNIER

Madame Thérèse MBONDO

Monsieur Rachid ZAÏRI

Monsieur Daniel GARNIER

Madame Nadia LENOURY

Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Sophie VALLY

MAIRE/

OBJET : Association de promotion de la ligne 15 Est du Grand Paris Express - adhésion - désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°231 du 21 novembre 2018 déclarant l'urgence à délibérer sur la présente délibération ;

Vu le budget municipal ;

Vu le projet de métro du Grand Paris Express Est, formant un double réseau circulaire de 200 kilomètres de lignes nouvelles, desservant 68 gares dans l'ensemble de l'aire métropolitaine ;

Vu l'ampleur historique de ce projet qui doit mobiliser des investissements de plus 35 milliards d'euros à ce jour ;

Vu que cette ligne doit assurer une desserte structurante et permettre la mise en réseau des territoires à l'intérieur de la première couronne de l'Est parisien ;

Considérant l'urgence de la réalisation de cette ligne, ainsi que les retards annoncés dans sa mise en service, il est proposé d'adhérer à l'association de promotion de la ligne 15 Est.

Adoption à l'unanimité par 46 pour

DELIBERE :

APPROUVE l'Adhésion à l'association de promotion de la ligne 15 Est du Grand Paris Express

DIT que les crédits nécessaires au paiement de la cotisation seront prélevés sur le budget municipal

DESIGNE Jean-François MONINO comme représentant titulaire de la Commune au sein des instances de l'association, et Marc RUER comme représentant suppléant.

Reçu en préfecture le : 23/11/18

Publié le : 23/11/18

Certifié exécutoire : 23/11/18

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Leila TLILI

